

tronné et subventionné, je le crois, par l'Administration municipale.

Si je fais erreur en supposant que ce service est placé sous la surveillance de l'autorité municipale, je désire qu'on veuille bien me renseigner et qu'il soit constaté, une fois pour toutes, que le service à domicile est facultatif.

Veuillez agréer, etc.

M^{me} SIOEN.

Un incendie a éclaté aujourd'hui, vers midi 30 minutes, chez M. Fénel-Delimal, teinturier, rue de Mouveaux, dans le bâtiment de la sécherie. La pompe du dépôt du Viaduc, sous la direction du sergent Delaplace, est arrivé immédiatement et ce premier secours a été fort utile. Le reste du matériel, rendu presque aussitôt sur le lieu du sinistre, a fonctionné avec la plus grande promptitude. En moins d'une demi-heure, grâce au zèle de nos braves Sapeurs-Pompiers, tout danger avait disparaît.

L'étage incendié a été complètement détruit, mais on est heureusement parvenu à préserver un bâtiment contigu. Si nos renseignements sont exacts, la perte matérielle peut être évaluée à environ 6,000 francs. Il y a assurance à la compagnie le Nord.

Nous constatons avec toutes les personnes présentes que la promptitude et la bonne organisation des secours ont puissamment contribué à empêcher les progrès de l'incendie.

M. le Maire, arrivé un des premiers, a constamment encouragé les travailleurs qui ont fait preuve d'un zèle très-louable. La cloche de l'église St-Martin s'est fait entendre tardivement; celle de l'église Notre Dame n'a pas été sonnée.

L'éclipse a déçu la curiosité, bien que probablement elle aura pu être étudiée dans de bonnes conditions scientifiques. L'intensité de la lumière du jour n'a pas sensiblement baissé, mais la température s'est notablement refroidie pendant le cours du phénomène.

Nous pouvons annoncer que Mlle Scriwanek, remise de son indisposition, jouera dimanche. Nous donnerons dans notre prochain numéro le programme de la représentation.

On nous prie d'informer les amateurs de chant possédant une belle voix, que la Société Lyrique de Roubaix vient d'ouvrir dans son local, *estaminet de la Chaise d'Or*, place Notre-Dame un cours gratuit de solfège et de musique vocale pour les adultes.

Ce cours aura lieu tous les dimanches à l'issue de la grand'messe de Notre-Dame.

Au marché aux grains de Lille du 6 mars, il y a eu une hausse moyenne de 1 fr. 21 cent à l'hectolitre.

On écrit de Courtrai qu'on a retiré de la Lys, mardi, les cadavres des époux L... qui ont habité Roubaix, il y a quelques années. Ils avaient dû quitter notre ville et se réfugier en Belgique, à la suite d'une banqueroute. Depuis, leurs affaires ne se sont pas relevées et c'est probablement le désespoir qui les a conduit au suicide.

Ils étaient jeunes tous deux et ils laissent trois petits enfants à la charge de leurs grands-parents qui occupent une position très modeste.

Le nommé Ildelphonse Houziau se disant agent d'une maison de commerce, fit en cette qualité une commande de marchandises à un fabricant de Tourcoing, commande dont il disposa en vendant la marchandise à son profit. En outre, il a touché une somme de 40,000 fr. au nom de M. Wolf, sans y être autorisé. Cette somme a été presque entièrement restituée; mais, pour la toucher, Houziau a une si-gratuite.

Cet individu a été condamné par le tribunal correctionnel de Lille, par défaut, à cinq ans de prison et 3,000 fr. d'amende.

Un événement douloureux a troublé une des fêtes du Mardi-Gras, à Lille. Dans une réunion nombreuse et animée, pendant la valse, tout-à-coup un des couples s'arrête et le cavalier, M. M..., tombe mort presque dans les bras de sa veuve. On se figure aisément l'effroi et les cris de l'assistance. Les secours les plus prompts ont été inefficaces et n'ont pu rappeler à la vie M. M... Sa mort a eu pour cause la rupture d'un anévrisme. (Mémorial)

Pour toute la chronique locale : J. Reboux.

Les produits français et les tissus de Roubaix dans l'Hindoustan.

Nos négociants et nos industriels n'ont pas oublié la visite que leur fit, au mois de février 1866, M. Thénon, consul de France à Bombay. Ce fonctionnaire avait été chargé par M. le ministre du commerce de faire une étude spéciale des produits de nos fabriques, au point de vue des exportations possibles dans les contrées lointaines où il allait représenter la France et son gouvernement.

M. Thénon séjournera toute une semaine à Roubaix : il visita en détail nos grands établissements, se rendit compte de l'importance de notre fabrique, et, dans un rapport à M. le ministre, il exprima toute l'admiration qu'il avait éprouvée à la vue de notre belle et grande industrie. Ce témoignage démontre une fois de plus la nécessité de faciliter à Roubaix la lutte qu'il soutient depuis les traités de commerce.

M. le Consul promit à nos industriels son puissant concours.

Il a tenu parole.

Une lettre de Bombay, adressée à l'honorable maison Eckman et Sioen, de notre place, nous fournit d'intéressants détails sur une Exposition qui a eu lieu dans le mois de janvier à Jubbulpoor (1), où les produits français que M. Thénon avait pu réunir, et les tissus de Roubaix en particulier, ont été très-remarqués. Ces derniers ont obtenu une médaille d'argent, distinction qui facilitera sans doute leur placement dans les Indes.

Les provinces centrales de l'Hindoustan, qui comptent 10,000,000 d'habitants, sont complètement inconnues dans notre pays et M. Thénon était le premier Français qui y pénétrait. Il séjourna trois semaines à Jubbulpoor, campé sous une tente, faisant connaissance avec les autorités anglaises des provinces centrales, ainsi qu'avec les rajahs et les nantis notables. Il a reçu de tous l'accueil le plus flatteur, et les journaux ont fait l'éloge de notre compatriote, qui n'a pas hésité à quitter sa résidence, à entreprendre un long et pénible voyage dans l'intérieur pour se rendre utile à l'industrie de son pays. Le comité de l'Exposition lui a décerné une médaille d'or, juste récompense de son intelligente initiative.

Dans un banquet offert aux exposants, un toast porté à l'Empereur Napoléon a été accueilli avec enthousiasme. M. Thénon a répondu en anglais. Par une attention courtoise, la musique d'un régiment a fait entendre notre air national : *Partant pour la Syrie*, ce qui a mis le comble aux démonstrations sympathiques dont notre représentant a été l'objet.

La lettre dont nous parlons nous apprend que notre consul, de retour à Bombay, se proposait d'aller à Baroda et à Humedabad afin d'étudier ce pays qui lui a été aussi désigné comme pouvant nous offrir des ressources importantes.

Notre commerce sera reconnaissant à M. Thénon du zèle qu'il déploie pour les intérêts français, et nous espérons que bientôt, le succès couronnant ses efforts, nous produiront pourront aller lutter avec ceux de l'Angleterre sur les grands marchés des Indes. Nous y trouverons honneur et profit.

J. REBOUX.

BIBLIOGRAPHIE

DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

PAR

M. BONNIER, Juge-de-Paix à Roubaix, Officier d'académie, membre et lauréat de plusieurs sociétés savantes, françaises et étrangères.

« Dieu est charité. »

(Prem. ép. de St-Jean, ch. 4, v. 16.)

M. Bonnier, Juge-de-Paix à Roubaix, est l'auteur d'un ouvrage couronné par la Société Impériale des Sciences et des Arts de Lille, et dans lequel la question de l'assistance publique est traitée avec un talent remarquable.

Cet ouvrage a été composé à Condé où une justice de paix beaucoup moins populaire que celle de Roubaix laissait à l'auteur des loisirs qu'il était heureux de consacrer à l'étude des intérêts des classes laborieuses et nécessiteuses.

Envoyé au concours au Comité central de la Sologne, présidé par M. le Sénateur Bonvilliers, et composé de préfets, de sénateurs, de députés, de conseillers d'Etat, de membres de l'Institut, de magistrats, de conseillers généraux et de notables agronomes, le mémoire primitif a été classé en deuxième ligne entre les vingt-et-un mémoires envoyés des différents points de la France.

Voici un extrait du rapport présenté au Comité central dans la séance du 10 juin 1866, par M. Perrot, conseiller honoraire à la cour impériale et président du comice d'Orléans :

« Le n° 10 a pour épigraphie ces paroles du Psalmiste : *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem.*

« Son début mérite d'être remarqué : La loi de travail, dit-il, est générale, universelle, divine.

« A chacun sa tâche.

« La société doit réagir contre l'oisiveté et ne doit qu'à ceux qui ne peuvent subvenir à leurs besoins.

« Combien, surtout depuis 1789, de fils d'artistes et mêmes indigents n'ont-ils pas conquis par le travail agricole ou industriel une honorable aisance.

« Un recensement de l'indigence et une étude de ses causes permettent de mieux mesurer la tâche de la société.

« Que de différence et de mobilité dans les chiffres des besoins et des secours !

« L'auteur divise les pauvres en trois catégories. (Voir la table ci-dessous.) »

« Il rappelle ces belles paroles de l'Empereur Napoléon 1^{er} : « Donner aux mal-

(1) Jubbulpoor, ville forte de l'Hindoustan, province de Gondivana, résidence d'un sous-Gouverneur anglais et siège d'une cour de justice.

heureux, c'est payer la dette de la société ; porter des consolations dans le sein des familles, distribuer à domicile les secours de la bienfaisance, c'est la perfection de la charité. »

L'assistance publique pourrait, suivant l'auteur, être utilement modifiée dans son organisation. (Voir aussi la table.)

« Ce mémoire est bien écrit, bien ordonné ; il contient d'excellents conseils : il émane certainement d'un auteur très judicieux et très éclairé en matière d'assistance. »

Comme nous le disons plus haut, la Société Impériale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille a aussi couronné cet ouvrage.

Le rapport lu dans la séance publique du 23 décembre 1866, présidée par M. le Président du Nord se termine ainsi :

« Ce mémoire témoigne tout entier d'une étude consciente d'une question aussi délicate qu'elle est grande.

« La Société Impériale des Sciences est heureuse d'encourager d'aussi généreux travaux, surtout quand ils sont l'écho d'une vie consacrée à la pratique du bien. »

TABLE DES MATIÈRES.

- Introduction.
- I. Programme.
- II. Raison et mesure de l'assistance publique.
- III. Importance de l'assistance publique.
- IV. Assistance civile ou familiale.
- V. Causes du paupérisme.
- VI. Pauvreté malheureuse — Assistance matérielle.
- VII. Pauvreté vicieuse. — Assistance morale.
- VIII. Pauvreté par habitude ou par ignorance. — Assistance intellectuelle ou scolaire.
- IX. Caractères de l'assistance publique.
- X. Organisation de l'assistance publique.
- XI. Réorganisation de l'assistance publique.
- XII. Réorganisation administrative et disciplinaire.
- XIII. Réorganisation scolaire.
- XIV. Réorganisation financière.
- XV. Conclusion.

APPENDICE

Lois, décrets, ordonnances, arrêtés et circulaires concernant directement ou indirectement l'assistance publique.

PRIX DE L'OUVRAGE.

en un beau volume de 8^e de plus de 300 pages, actuellement sous presse : 3 FRANCS.

ON SOUSCRIT :

à Roubaix, chez M. Reboux, libraire, Grande-rue 56.

à Lille, chez M. Quarré, libraire Grand-place, et chez les principaux libraires.

à Paris, à Condé, à Valenciennes, chez les principaux libraires.

FAITS DIVERS

— Un événement saisissant se passait, avant-hier, sur la ligne de Paris à Boulogne, à deux pas de la station d'Ailly, rapporte un journal. Un train express venait de quitter cette station, et parmi les voyageurs qui y avaient pris place, se trouvaient M. de Ch... et son fils, âgé de six ans. Cet enfant jouait dans le compartiment, et, appuyé sur l'une des portières, regardait au dehors. Tout à coup, la porte, probablement mal fermée, s'ouvrit et entraîna l'enfant, qui tomba sur la voie. Fort heureusement, dans sa chute, il n'eut aucun mal ; recueilli par un gardien de la voie, il fut alors envoyé par le train suivant à Paris, où il arriva sans encombre de poudre.

Presqu'à ce moment, un train de marchandises arriva sur les wagons renversés. La poudre s'enflamme produisit une épouvantable explosion. Le conducteur et le chauffeur du train ont été tués. La ligne ferrée est bouleversée.

l'Exposition, il sera accordé aux troupes de ligne un supplément par homme et par jour de trois centimes à Paris, et de deux centimes dans la banlieue.

TOIS CENTENAIRES. — L'Examiner, de Richmond (Virginie), annonce la mort d'une femme de couleur, du nom de Milly, ancienne esclave du capitaine Harris, du comté de Nelson, en Virginie, morte à la résidence de ce gentleman, le 7 janvier, dans sa cent trente-sixième année. Le même journal annonce qu'une autre femme de couleur, nommée Caroline James, mère de trente-cinq enfants, est morte à Richmond à l'âge de cent trente ans ; elle était demeurée en esclavage jusqu'à l'évacuation de Richmond.

Le rapport du greffier général d'Ecosse sur le dernier trimestre de 1866 mentionne la mort d'une pauvre femme de Lochalsh, âgée de cent-cinq ans, selon le registre des pauvres (*poor roll*), et de cent-seize ans, selon la croyance générale. Le greffier du lieu, après une enquête, dit que ce dernier chiffre indique l'âge véritable de cette femme.

M. Joly de la Vaubignonne, capitaine d'état-major en retraite, auteur de poésies et de dessins qui ne sont pas sans mérite, est mort à Toulon. L'*Abeille de Fontainebleau* raconte un traité piquant de la vie de M. Joly de la Vaubignonne.

On était en 1814. Pressé un jour par les ennemis, le général Sébastiani, dont il était l'aide de camp, l'envoie prendre les ordres de l'empereur. L'envoyé fait diligence, arrive auprès de l'empereur et lui transmet le message du général.

Napoléon demeure plongé dans ses réflexions, comme s'il n'avait pas entendu. L'aide de camp réitère sa demande et sollicite une réponse. Troublé dans ses pensées, l'Empereur répondit au capitaine par un énergique : « Allez... ! » M. Joly reçut bravement l'apostrophe, et, sans se déconcerter, dit au maréchal Berthier : « Comment dois-je interpréter l'ordre ? »

Ce mot dérida l'empereur, qui sortit de ses rêveries pour donner audience au jeune aide de camp.

On parle à Florence d'un cas de séquestration extrêmement regrettable qui s'est vérifié au palais Pitti même, dans le logement d'un employé de la maison royale.

Il s'agit d'une petite fille de trois ans, tenue par ses parents dans une sorte de prison, et qui a été de leur part, l'objet de sévices persistants et inexplicables.

L'autorité judiciaire a été saisie de ce déplorable incident, au sujet duquel une instruction est commencée.

Le pauvre enfant a été confié à une maison de charité, et M. le procureur du roi lui a fait assigner d'office, aux frais des parents, une pension en rapport avec une position très-avantageuse qu'ils occupent.

Mardi soir, un terrible accident a jeté l'épouvante sur la ligne du chemin de fer du Lancashire et de Carlisle, à 20 milles environ de Carlisle. L'essieu d'un wagon de marchandises s'était rompu, plusieurs autres ont été renversés sur la voie. L'un contenait environ cinq tonnes de poudre.

Presqu'à ce moment, un train de marchandises arriva sur les wagons renversés. La poudre s'enflamme produisit une épouvantable explosion. Le conducteur et le chauffeur du train ont été tués. La ligne ferrée est bouleversée.

COMMERCE

Havre, 6 mars. — Coton. — Nous restons avec une demande languissante aujourd'hui, et les prix sont lourds pour les Amériques. Il faut ainsi les voir à environ 160 fr. pour très-ordinaire Louisiane. A livrer, on a laisse à 150 fr. pour très-ordinaire garantie une partie de 90 b. par navire chargeant, et le terme s'est fait de 155 fr. 50 à 156 fr. pour mars, à 152 fr. 50 pour avril.

Les ventes, à quatre heures, vont à 1,081 b.

Liverpool, mardi.

Ventes, 8,000 b.; marché sans aucun changement.

Liverpool, mercredi.

Ventes, 8,000 balles, sans aucun changement.

Au moment où les machines à coudre viennent une extension considérable, nous ne saurons trop engager le public à se pêcher des nombreuses contrefaçons qui lui sont offertes sous le nom de *machines à coudre* de Wheeler et Wilson, de New-York. Ces machines dont la réputation est faite depuis longtemps dans le Nord de la France, sont les seules, on le sait, qui puissent présenter toutes les garanties de perfection et de solidité. Nous croyons devoir rappeler encore qu'elles portent l'estampille de l'agent général Européen de Compagnie : C. M. MARTOUGEN, 70, BOULEVARD SÉBASTOPOL, à Paris.

Chaque machine doit être pourvue : D'une double plaque ; Du guide à ourler, de toutes largeurs Du guide à ganser ; Du guide droit ; Du guide à poser les rubans sans batis

Du guide à soutacher ;

1 pierre à Emery ;